

## **ACTION CŒUR DE VILLE : des nouveaux Territoires pilotes de sobriété foncière et des nouveaux sites Réinventons nos cœurs de ville contribuent à la transition écologique territoriale**

Rollon Mouchel-Blaisot, préfet, directeur du programme national Action Cœur de Ville et Hélène Peskine, secrétaire permanente du Plan Urbanisme Construction et Architecture, ont fait un point d'étape mercredi 6 juillet sur deux initiatives phares du programme Action Cœur de Ville: **Territoires pilotes de sobriété et Réinventons nos cœurs de ville**

- **Territoires pilotes de sobriété : la démarche s'élargit**

Initiée en 2020, le dispositif a pour but d'accompagner les villes et agglomérations ACV dans un processus de développement privilégiant la sobriété foncière à l'étalement urbain. Territoires pilotes de sobriété foncière aide les collectivités dans la définition de leur stratégie urbaine et leur permet de réinventer un modèle d'aménagement urbain s'appuyant sur la qualité de vie qu'offre une ville à taille humaine.

7 territoires pilotes sont ainsi soutenus par la direction nationale Action Cœur de Ville, le PUCA et la DGALN de manière renforcée depuis 2020. Plus globalement, un Cercle rassemblant les 27 collectivités ayant candidaté a été constitué ; il a été pensé comme un incubateur qui a pour objectif d'échanger autour de questionnements et d'expériences concrètes.

Sylvain Grisot -Dixit- en tant qu'AMO vient en appui de l'équipe nationale depuis le lancement de la démarche pour animer le réseau et mettre en récit les expériences des collectivités.

Cette démarche basée sur les projets de territoire portés par les élus locaux suscitant beaucoup d'intérêt, il a été décidé de l'amplifier en identifiant dans chaque région un territoire pilote. Ainsi, le panel s'élargit à 4 nouvelles régions et à un territoire ultra-marin :

**Autun/ communauté de communes du Grand Autunois Morvan (BFC)**  
**Tarare/Communauté de l'Ouest Rhodanien (AURA)**  
**Laval /CA Laval Agglomération (PdeL)**  
**Lorient/ Lorient Agglomération (Bretagne)**  
**Le Lamentin/ CA Centre de la Martinique,**

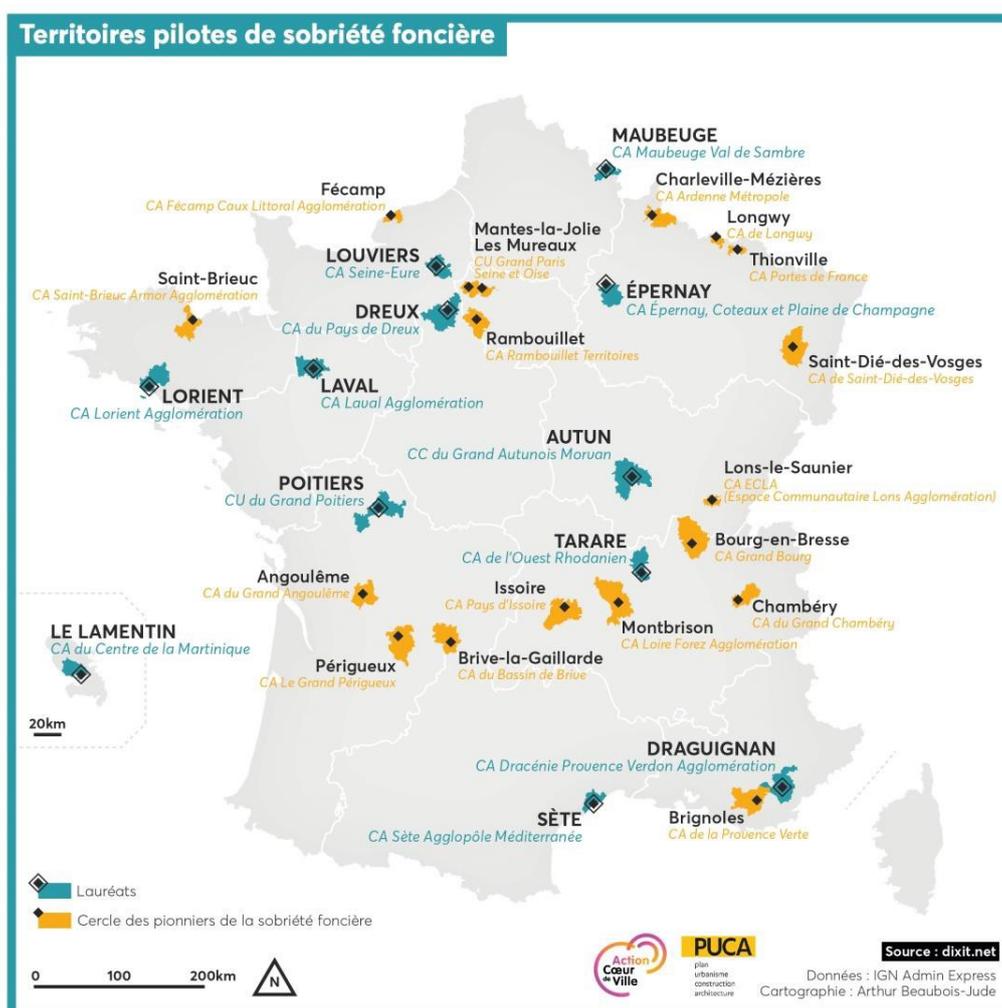
Ils seront également accompagnés dès septembre 2022 avec le concours du Cerema,  
L'objectif est désormais :

- de fédérer tous les acteurs identifiés et de les sensibiliser au sujet de sobriété foncière
- d'aider les collectivités engagées dans la démarche à trouver des solutions concrètes leur permettant de continuer de se développer, tant dans le domaine économique que résidentiel, tout en limitant l'étalement urbain et en privilégiant l'excellence architecturale, urbaine et paysagère,
- d'appeler les investisseurs à s'engager et innover sur ces territoires car ils représentent un nouveau potentiel de développement, à l'heure des enjeux de transitions écologique, numérique et démographique

S'appuyant sur la méthode innovante d'action publique du programme national Action cœur de ville qui part du projet du territoire et fait confiance aux élus locaux, TPSF contribue à la mise en œuvre de la transition écologique par une démarche contractuelle où l'Etat, les collectivités et les acteurs concernés apprennent ensemble pour avancer et trouver des solutions durables.

Plus d'informations :

ANCT : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/territoires-pilotes-de-sobriete-fonciere-575PUCA> : <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/territoires-pilotes-de-sobriete-fonciere-a2168.html>



- **Réinventons nos cœurs de ville : 30 nouveaux sites sélectionnés en 2022**

Lancée en décembre 2018, la consultation nationale « Réinventons nos cœurs de ville » a été conçue par la direction du programme national « Action Cœur de Ville » et ses partenaires financiers (Banque des Territoires, Action Logement, Anah), le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), service interministériel de recherche et d'expérimentation en assurant la coordination.

Cette démarche est une première: reprenant des modèles souvent réservés aux grandes villes, elle vise à impulser de nouveaux modes de production urbaine en favorisant des synergies entre secteur public et secteur privé pour construire des projets sur des sites souvent bloqués depuis de longues années. Plus de trois ans après le lancement de la démarche, le bilan est très positif puisque 42 villes ont lancé leur appel à projet local et 18 ont déjà désigné un groupement lauréat pour réaliser un projet dont 16 ont été officialisés :

- **Autun** : Hôpital Saint-Gabriel
- **Cahors** : Palais de Via et bâtiment des mutuelles
- **Châteaubriant** : Ilot des Terrasses
- **Châteauroux** : Site Balsan
- **Dunkerque** : Patinoire
- **Libourne** : 16 quai de l'Isle
- **Montbrison** : Usine GÉGÉ
- **Montceau-les-Mines** : Site Loison
- **Mont-de-Marsan** : Nouvelles-Galeries
- **Morlaix** : Quartier Gambetta-Gare
- **Nogent-le-Rotrou** : Hôtel-Dieu
- **Pau** : Immeuble Saint-Louis
- **Revel** : Ilot des Trois Grâces
- **Sens** : Ecole Sainte-Paule
- **Tonneins** : Ilot Gitem
- **Tulle** : L'ilot Maison

Dans ces villes, les sites vont être reconvertis en équipements, logements, bureaux et commerces : c'est le cas pour le Palais de Via à Cahors, pour l'usine GÉGÉ à Montbrison ou l'ancien hôpital Saint Gabriel à Autun. A cet égard, le concours du Fonds friches créé par l'Etat a souvent été déterminant pour assurer le bouclage financier de ces opérations complexes.

**Forts de ces enseignements, le dispositif a été prolongé en 2022: toutes les villes du programme Action Cœur de Ville y compris celles qui avaient déjà participé à « Réinventons nos cœurs de ville » en 2019, ont été invitées à candidater pour présenter un ou plusieurs sites en fonction de leurs besoins. C'est ainsi que 30 d'entre eux ont été retenus pour bénéficier d'un appui de l'Etat en termes de visibilité nationale et d'ingénierie locale afin d'aider les villes à lancer leur appel à projet mais aussi d'en faciliter la sortie opérationnelle, avec le concours des partenaires financiers du programme.**

Les 30 sites sélectionnés pour cette 2de édition sont :

- **Albi** : Terrasses « St-Salvi »
- **Arles** : Ancien Collège Mistral
- **Bar-le-Duc** : Collège Gilles de Trèves
- **Bourg-en-Bresse** : Ilot des Lices
- **Bourgoin-Jallieu** : Conservatoire Hector Berlioz
- **Brignoles** : Ilot Palais de justice
- **Cosne-Cours-sur-Loire** : 2 sites avec l'Îlot Edme Lavarenne et le Palais Episcopal
- **Dembéni** : Ilot Cœur de Ville
- **Dunkerque** : Bains Dunkerquois
- **Foix** : Ancien hôtel du tourisme
- **Grasse** : 2 sites avec l'Ilot Niel et l'Ilot Gare-Cauvi-Prouvé
- **Lannion** : Site de Nod Huel-Lannion
- **Laval** : Quartier Herce- Saint Mathurin
- **Le Lamentin** : Revital'Hop
- **Limoges** : Ilot "Feu Vert"
- **Longwy** : 2 sites avec la Piscine Aqualong'o et l'Ancienne Poste et écuries
- **Lons-le-Saunier** : 2 sites avec l'Ilot des Salines et l'Ilot Thurel-Liberté
- **Montbrison** : Château Lachèze
- **Riom** : Ancien centre de détention
- **Saint-Laurent-du-Maroni** : Ancien hôpital de l'AP
- **Saint-Lô** : Reconversion de la Banque de France
- **Saint-Omer** : 2 sites avec l'Ilot Sega et l'Ilot Pelicorne
- **Sedan** : Friche urbaine cœur de ville
- **Tonneins** : Manufacture des Tabacs
- **Toul** : Ancienne gendarmerie,

Un catalogue présentant les sites et les attentes des villes a été conçu à destination des investisseurs et réseaux professionnels. Vous pouvez le retrouver ([lien](#))....

## Villes lauréates de la session 2022 de Réinventons nos cœurs de ville



Ces sites feront l'objet d'appels à projets dans les prochaines semaines. Deux d'entre eux ont déjà été lancés :

- ARLES : dossier de consultation téléchargeable sur le site de la Ville

<https://www.ville-arles.fr/mairie/appel-a-manifestation-dinteret-pour-la-cession-de-lancien-college-mistral.php>

contact: [p.marcellin@ville-arles.fr](mailto:p.marcellin@ville-arles.fr)

- LAVAL : le dossier complet est disponible sur demande auprès de la direction Transition Urbaine, contact: [anne.lemarechal@laval.fr](mailto:anne.lemarechal@laval.fr), copie [emilie.lemetayer@agglo-laval.fr](mailto:emilie.lemetayer@agglo-laval.fr)

Les groupements d'investisseurs, promoteurs et concepteurs sont attendus pour proposer aux collectivités des projets à forte valeur ajoutée en terme de qualité architecturale et paysagère et d'innovation, au prisme des enjeux de transitions -écologique, numérique, économique et démographique- qui viennent enrichir le programme « Action Cœur de Ville ».

Retrouvez le retour d'expérience de la 1ère session à [ce lien](#) et le catalogue des 30 nouveaux sites à ce lien : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/catalogue-des-sites-reinventons-nos-coeurs-de-villes-2022-910>

Et plus généralement toutes les informations du dispositif depuis son lancement en 2019 :

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/reinventons-nos-coeurs-de-ville-a1650.html>

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/reinventons-nos-coeurs-de-ville-88>